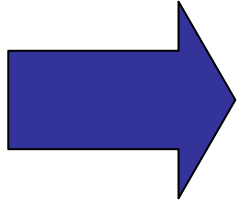
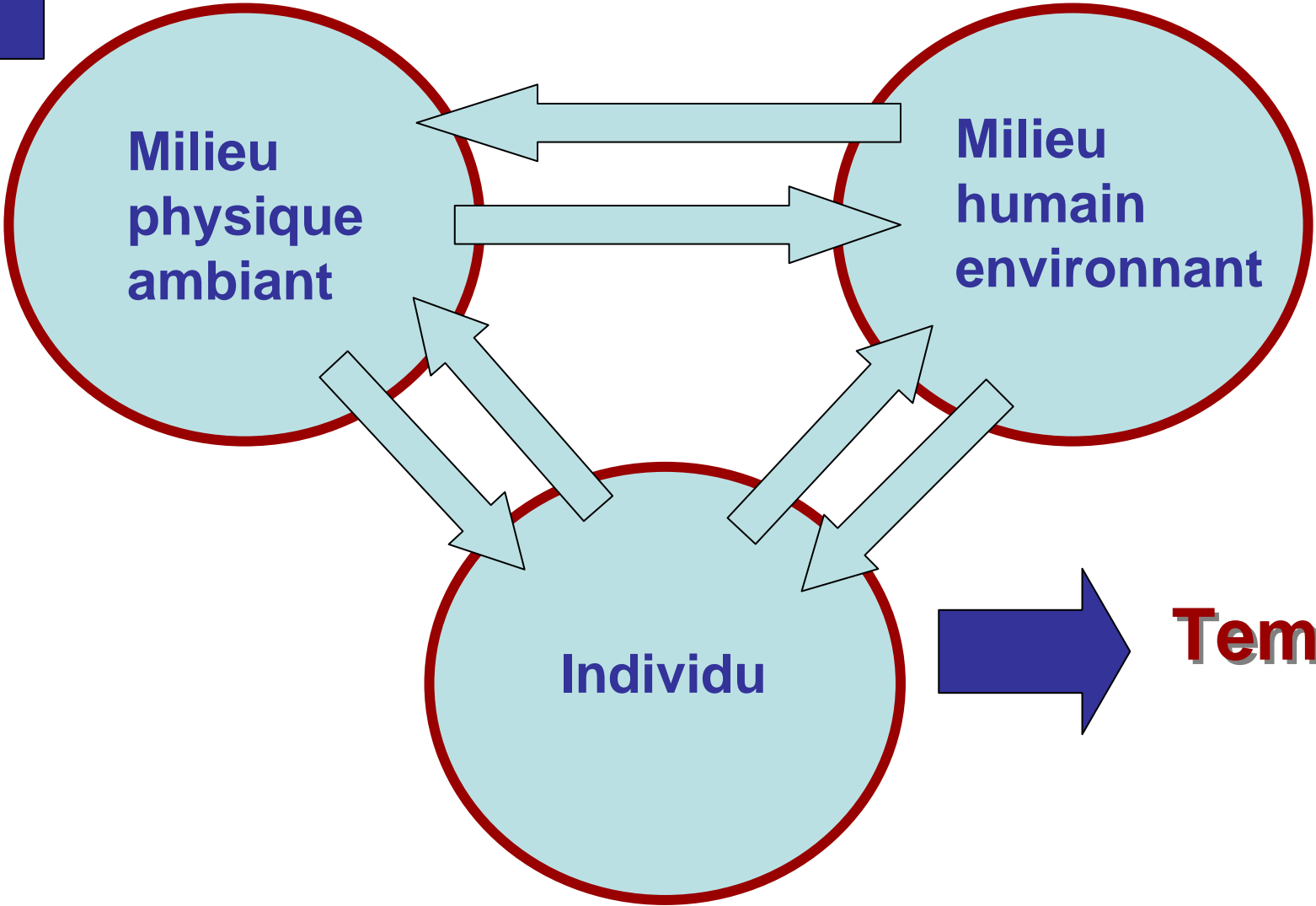
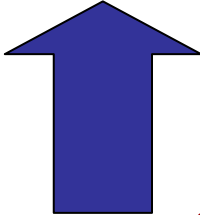


**Méthodologie pratique
pour la conduite
d'une étude de poste**

Espace



Temps

I- Recueil de renseignements généraux

Interrogatoire de l'employeur :

- Renseignements généraux sur l'entreprise : type d'entreprise, nombre de salariés, type de production, environnement, emplacement ...
- Renseignements généraux sur le poste à étudier :
 - finalité du poste
 - moyens mis à disposition
 - personnel travaillant sur le poste (nombre, niveau de qualification)
 - Etude du **travail prescrit**

II- Etude matérielle du poste actuel

- **Demande des plans :**
 - de l'atelier
 - du poste
 - positionnement des machines
- **Mesure du poste :**
 - dimensions des meubles, des machines (on peut prendre des photos)
 - étude des sièges
 - position des écrans
- **Etude de l'environnement :**
 - **Bruit :** cartographie de bruit
 - **Température :** indice WBGT
 - **Eclairage :** luxmétrie, luminancemétrie

- **Recensement des dangers et évaluation des risques physiques :**
 - situations dangereuses (possibilités de chutes, d'accidents, passages de chariots, encombrement des voies d'accès et du poste, utilisation de machines dangereuses...)
 - bruits, vibrations
 - poussières, fumées (demander un prélèvement et une analyse si besoin)
- **Recensement des dangers et évaluation des risques chimiques**
 - recensement des produits utilisés
 - étude des dangers de ces produits (à partir de la fiche de données de sécurité) et évaluation de la gravité des dommages possibles
 - analyse de la quantité et de la fréquence d'utilisation des produits
 - analyse des conditions d'utilisation de ces produits...

Anthropométrie des salariés occupant le poste

- **Mesurage**
 - étude de la correspondance des mesurages avec les normes

III- Etude du déroulement du travail

Etude du **travail réel**

- Etude des procédures individuelles mises en œuvre par chaque salarié
- Etude détaillée des séquences de travail : postures, gestes, minutage des mouvements (une étude par vidéo est intéressante)...
- Etude des contraintes et de la latitude décisionnelle des opérateurs
- Etude des doléances du personnel vis-à-vis du poste.
- Etude de l'organisation du travail : horaires (normal, 2x8, 3x8, travail de nuit...), nombre de pauses, flexibilité, rotations...
- Etude de l'organigramme hiérarchique
- Etude de la charge mentale liée au poste.

IV- Confrontation des données

Synthèse de l'étude de poste

- Description synthétique du poste
- Mise à plat des problèmes ergonomiques existants
- Restitution des données au personnel pour confirmation du bien-fondé de l'étude (**validation**)

V- Etude des solutions

- **Faire appel, si besoin, à des spécialistes (ingénieurs de conception, ingénieurs méthodes, ergonomes) ou à des institutions (INRS, CRAM)**
- **Estimer le coût des travaux d'aménagement**
- **Si handicapés : faire un dossier AGEFIPH**
- **Contacteur les fabricants de matériels, de machines, de mobiliers, pour trouver les solutions les plus adaptées**
- **Restituer les résultats à l'employeur et aux salariés :**
 - **prévoir une réunion de présentation des solutions**
 - **convaincre l'employeur du bien-fondé et du sérieux des aménagements proposés.**

VI- Evaluation finale

- **Evaluation de l'aménagement du poste après une période d'utilisation**
- **Interrogatoire du personnel quelques mois après pour valider le travail.**